

Tarifs avec bourses d'Etudes Privées : _____ Barème 2025 - 2026

Uniquement pour les formations en initial - aucun frais demandé pour les formations en alternance

L'acompte d'inscription de 100 €, doit être versé lors de la remise du contrat d'inscription.

Bourses internes grâce à la participation de nos entreprises partenaires **qui attribuent à l'Ecole des subventions**. Avec ces soutiens, nos étudiants ont la garantie de pouvoir bénéficier d'une remise sur les frais d'Etude, dont le montant est déterminé en fonction des revenus de leur famille. **Ces bourses sont garanties jusqu'au 15 juillet.**

Les frais de scolarité à la charge de l'étudiant sont les suivants (possibilité de mensualiser les paiements :

Revenu annuel imposable de la famille		BTS		Bachelors		Mastères	
		0 ou 1 enfant à charge	2 enfants (ou +) à charge	0 ou 1 enfant à charge	2 enfants (ou +) à charge	0 ou 1 enfant à charge	2 enfants (ou +) à charge
Moins de 12000€	Remise annuelle	2 000 €	2 350 €	1 200 €	1 550 €	1 550 €	2 000 €
	Scolarité due	2 350 €	2 000 €	3 950 €	3 600 €	5 100 €	4 650 €
De 12 000 € à 15 000 €	Remise annuelle	1 000 €	1 500 €	1 000 €	1 200 €	500 €	700 €
	Scolarité due	3 350 €	2 850 €	4 150 €	3 950 €	6 150 €	5 950 €
De 15 000 € à 30 000 €	Remise annuelle	800 €	1 100 €	600 €	800 €	300 €	600 €
	Scolarité due	3 550 €	3 250 €	4 550 €	4 350 €	6 350 €	6 050 €
De 30 000 € à 40 000 €	Remise annuelle	400 €	500 €	100 €	200 €	100 €	200 €
	Scolarité due	3 950 €	3 850 €	5 050 €	4 950 €	6 550 €	6 450 €
Plus de 40 000 €	Remise annuelle	200 €	300 €	100 €	150 €	100 €	150 €
	Scolarité due	4 150 €	4 050 €	5 050 €	5 000 €	6 550 €	6 500 €
Scolarité Annuelle (hors remise)		4 350 €		5 150 €		6 650 €	

Échéancier mensuel possible de 2 à 10 versements.

Nos formations ne sont pas éligibles aux bourses du
CROUS